

Le montant déposé chez le receveur général pour garantir les assurés s'élevait le 3 juillet 1896 :—

Obligations canadiennes	\$ 3,754,479
“ des provinces	3,144,760
“ du gouvernement américain	2,165,000
Garanties du gouvernement suédois	58,400
“ “ britannique	884,077
“ coloniales anglaises	548,230
Dépôts en banque	110,000
Obligations de la commission du havre, Montréal	396,000
“ municipales	11,539,907
Actions de banques	25,420
Obligations de sociétés de prêts	234,120
“ du P. C. et du Canada Central	1,445,500
“ du Ceylan des Indes	38,993
	<hr/>
	\$ 24,344,826
	<hr/>

En 1895, la somme de \$4,475,697, également, a été versée entre les mains de fidéicommissaires canadiens, formant un total de \$30,820,523 comme garantie pour les assurés, et cette somme se répartissait comme il suit, entre les diverses assurances :—

Contre l'incendie et la navigation intérieure	\$ 6,074,455
Sur la vie	24,033,678
Contre les accidents et pour garanties, etc.	712,390
	<hr/>
	\$ 30,820,523
	<hr/>

A l'expiration de l'année 1894, il y avait 95 compagnies sous la surveillance du surintendant des assurances ; en 1895, il y en avait 98. Nous donnons ci-après la nature de leurs opérations :—

	1894.	1895.
Assurances sur la vie	39	40
“ “ (cotisations)	9	10
“ contre l'incendie	34	33
“ sur la navigation intérieure	6	7
“ maritimes	2	2
“ contre les accidents	7	9
“ de garanties	4	4
“ sur les chaudières à vapeur	2	1
“ “ vitres-panneaux	6	5
“ indemnitaires de crédit	1	1
“ contre les vols avec effraction	1	1
“ contre les cyclones	1	1
“ contre les maladies	2